

Essais sur la précarité énergétique : mesures multidimensionnelles et impacts de la fiscalité carbone

Audrey Berry

Cette thèse s'intéresse à la question de la précarité énergétique en France. De nature empirique, elle a pour principale motivation de confronter les idées aux données afin d'apporter des éléments d'aide à la décision pour les acteurs publics. Elle a été conduite au CIREN, sous la co-direction de Céline Guivarch (CIREN) et de Philippe Quirion (CIREN).

Phénomène encore récent, la précarité énergétique fait référence aux ménages qui ont des difficultés pour satisfaire un ensemble de services énergétiques essentiels, comme se chauffer ou se déplacer. Les motivations à traiter cette question sont doubles : d'une part, la précarité énergétique est un problème spécifique qui diffère de la pauvreté monétaire ; d'autre part, la question n'est pas séparable des enjeux écologiques. Il en découle au moins deux besoins pour les acteurs publics qui constituent les objets de la thèse : la conception d'indicateurs pour identifier les populations en situation de précarité énergétique ; une réflexion sur les politiques de redistribution pour rendre socialement acceptable la fiscalité écologique.

Les indicateurs budgétaires sont importants, mais incomplets pour capturer la diversité des situations de précarité énergétique.

La première partie de la thèse s'intéresse à la question de la mesure en commençant par explorer la dimension transport de la précarité énergétique. Elle montre que la simple transposition des indicateurs existants du logement est insatisfaisante parce qu'ils oublient trois spécificités du secteur du transport : la diversité des besoins de mobilité, l'existence de différentes formes de restriction, et l'inégale capacité d'adaptation des ménages. Pour faire

face à ces limites, la thèse propose un indice multidimensionnel qui cible les facteurs de vulnérabilité des ménages. Trois niveaux d'exposition à une hausse des prix du carburant sont considérés selon les combinaisons de facteurs : précarité carburant, vulnérabilité dans la mobilité, et dépendance à la voiture. L'originalité de ce travail est que, contrairement aux indicateurs précédents, cet indice ne se focalise pas uniquement sur les aspects budgétaires, mais reflète également les conditions de mobilité des ménages.

La thèse poursuit la réflexion sur la construction d'un indice multidimensionnel de précarité énergétique (IPEM) et cherche à mettre à jour ses implications politiques. Le travail est élargi aux deux secteurs du logement et du transport. Les résultats suggèrent que l'indicateur de taux d'effort énergétique – le plus utilisé aujourd'hui par les acteurs publics – pourrait mal orienter le ciblage des politiques de soutien aux ménages, du fait d'importantes erreurs d'inclusion et d'exclusion. De plus, il pourrait fausser l'évaluation de certaines politiques, du fait qu'il informe mal des progrès réalisés dans les dimensions non monétaires de la précarité énergétique, pourtant cruciales. La quantification de l'IPEM dans le contexte français apporte de nouvelles perspectives et suggère en particulier d'élargir le ciblage au-delà du critère

revenu à d'autres critères, comme l'âge, le statut d'occupation du logement et la localisation résidentielle.

La taxe carbone constitue l'occasion de financer des politiques ambitieuses pour accompagner les ménages et lutter contre la précarité énergétique.

La deuxième partie de la thèse s'intéresse aux impacts distributifs de la fiscalité carbone introduite en 2014 en France. Pour cela, la thèse développe un modèle de microsimulation basé sur un échantillon représentatif de la population française (enquête Phébus 2012), qui simule, pour chaque ménage, les taxes prélevées sur sa consommation d'énergie pour le logement et le transport. Sans une forme d'accompagnement, la taxe carbone s'avère régressive et a pour effet d'augmenter la précarité énergétique. Ce constat indique que la

question de la précarité énergétique ne peut être ignorée dans la recherche d'une transition écologique équitable. Puis différents scénarios de redistribution aux ménages des recettes de la taxe carbone sont évalués. Les résultats montrent que les inégalités engendrées par la taxe carbone pourraient être compensées à un coût raisonnable par rapport aux recettes totales de la taxe carbone. Toutefois, l'ajustement des transferts en fonction de critères autres que le niveau de revenu ne diminue pas le coût de compensation des ménages. Les avantages d'un ajustement fin des transferts monétaires s'avèrent donc quelque peu limités. Plus particulièrement, cibler le recyclage des recettes sur les ménages à faible revenu contribuerait à réduire considérablement la précarité énergétique. La taxe carbone peut ainsi constituer l'occasion de financer des politiques ambitieuses de lutte contre la précarité énergétique.

Laboratoire d'accueil : Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED)

Le CIRED est une unité mixte de recherche CNRS-EHESS-École des Ponts ParisTech-AgroParisTech, CIRAD. Au-delà d'une dominante économique, le laboratoire adopte une approche interdisciplinaire pour travailler sur trois axes de recherche : l'articulation environnement/développement dans les domaines de l'énergie, des infrastructures et de l'usage des sols ; les enjeux environnement/développement à l'échelle globale ; la prise de décision en univers controversé sur les questions de développement durable.



Plus d'informations sur : <http://www.centre-cired.fr/>

Soutenance de la thèse : La thèse a été soutenue le 17 mai 2018 au CIRED. Le jury se composait de : Stéphanie Monjon (rapporteuse) ; Mouez Fodha (président et rapporteur) ; Eloi Laurent (examinateur) ; Christian De Perthuis (examinateur) ; Céline Guivarch (co-directrice de thèse) ; Philippe Quirion (co-directeur de thèse).

Un résumé de la thèse est disponible sur : <http://www.theses.fr/s132750> et dans son intégralité sur demande auprès de l'auteur.

Et après la thèse ? Audrey Berry souhaite poursuivre ses travaux de recherche sur les impacts sociaux de la transition écologique, et la question des inégalités et de la vulnérabilité des ménages dans le domaine de l'énergie.